



FICHE SITE
site classé
76 188 000

LE CHATEAU, L'EGLISE ET LA FERME DE MONTIGNY

Liste des communes concernées : MONTIGNY

Superficie : 4,80 ha

Arrêté de classement du 10/05/1976 : est classé l'ensemble formé sur la commune de Montigny (Seine-Maritime) par le château, l'église et la ferme, comprenant les parcelles cadastrales suivantes : section AD n° 187, section AE n° 79 à 98 inclus